

23/09

M. et Mme Decaix  
11 Route de Fontland  
18110 Vasselay

Vasselay, le 22.09.2019

A l'attention de Mr. Ducateau  
commissaire enquêteur pour  
l'enquête publique de la  
rocade Bourges Nord-Ouest.

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Nous contestons la réalisation du projet de la  
rocade Nord-Ouest de Bourges pour les motifs  
suivants :

- Toute nouvelle route, rocade, ou autoroute  
sous-entend un accroissement important du trafic  
et ne va pas dans le sens de l'Accord de Paris sur  
le climat conclu le 12.12.2015, dont l'un des objectifs  
est de permettre une diminution des émissions  
de gaz à effet de serre.

Heûrs, les décisions sont déjà prises! L'élargissement  
de la rocade 2 fois 2 voies est déjà prévu pour  
les futures années.

En tant que Français, nous étions fiers de  
cet accord. La France apparaissait comme un  
modèle pour le monde entier.

Nous avions cru que, enfin, les lignes allaient  
bouger. Les beaux discours des pouvoirs publics  
ne sont pas du tout suivis par les actes.  
C'est toujours le vieux modèle économique  
qui perdure.

Le bruit, pollution typique du monde moderne, le bruit, lorsqu'il devient suffisamment fort, permanent ou répétitif, perturbe notre santé dans de nombreux domaines.

Il s'avère, à partir de 55 décibels, les bruits sont gênants, fatigants et dangereux (source santé de l'Assurance Maladie).

Malgré toutes les bonnes intentions des mesures prises dans le projet pour protéger la faune, le bruit fera fuir les animaux sauvages. Leur habitat naturel d'origine sera détruit.

Ces aménagements s'avèreront inefficaces.

- Pour la flore, le déboisement va entraîner un déséquilibre dans l'irrigation des sols. Le massif forestier conserve sa fraîcheur, son humidité et l'eau sans pesticide.

Pour journée assez chaude et ensoleillée nous avons constaté une différence de  $3^{\circ}\text{C}$  entre le giratoire d'Asnières les Bains et notre domicile à Fontenay, zone boisée protégée.

Qui peut affirmer que aujourd'hui, en l'état actuel de réchauffement climatique et épisodes de sécheresses sévères et durables, les jeunes arbres replantés même judicieusement choisis, même en double, pourront s'enraciner, résister et se développer. La photosynthèse de ces jeunes arbres ne pourra jamais absorber les gaz nocifs du trafic.

Il ne faut pas toucher aux zones boisées protégées, y compris les haies !

- Sur le papier cela apparaît convaincant, mais dans la réalité cela ne marchera pas.

C'est une catastrophe environnementale programmée !

La politique des pouvoirs publics doit aller dans le sens de la diminution du trafic intense, et surtout des camions, très gros pollueurs. Certains pays appliquent déjà cette politique.

L'intérêt général n'est il pas plus de préserver notre bien commun, la nature et la forêt notre patrimoine, plutôt que de favoriser le développement du trafic et d'actroître la pollution ?

Si le projet de rocade aboutit, dans des conditions météorologiques sans vent et anticycloniques, la pollution in l'oxone si néfaste pour la santé remplacera le bon air de notre forêt. Cela est très dommageable.

Si par malheur, le projet de la rocade N-O se concrétisait, nous demandons la réalisation d'un mur en terre tout au long de la rocade pour étouffer les bruits !

Les vents dominants étant de S-W nous serions beaucoup plus impactés par le bruit

qui'il n'est prévu dans les conclusions de l'enquête.  
Nous habitons entre 600 à 700 m du tracé de la  
rocade.

Nous habitons à Fontlaud sur la parcelle n° 1331  
en bordure du chemin de terre à vocation agricole  
c.r. dit Fontaine Aloy (P.S.)

Pour préparer les fouilles, de très nombreux camions  
chargés de pierres ont roulé très vite, et ont  
emprunté ce chemin.

Nous avons subi la poussière, le bruit et ressenti  
de légères vibrations dans la maison.

C'est inadmissible. Madame Decoin souffrant d'asthme  
a dû passer plusieurs journées sous assistance  
respiratoire.

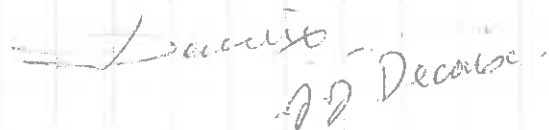
Il faut interdire l'accès aux camions sur ce chemin  
près de notre domicile. Il faut accéder par une autre  
voie aux chantiers.

En achetant notre parcelle, la mairie ne nous avait  
pas signalé le projet de la future rocade.

Nous avons été trompés !

Par cette présente lettre en tant qu'habitants  
de Fontlaud, nous soutenons totalement les  
critiques et propositions des habitants de Villeine  
et Fontlaud

Sous l'attente d'une réponse, recevez Monsieur  
le Commissaire Enquêteur nos sincères salutations

  
Lucienne Decoin

P.S. : sur notre plan de construction de notre maison  
apparaît "chemin de la Fontaine Aloy" et sur  
internet "C.R. de Vassebois à l'Épinier (plus probable).  
Nous ne savons pas comment le nommer.

7/4